REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0127

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Assemblée générale de l'association Lyon place financière et tertiaire - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Brumm

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

Conseil de communauté du 23 juin 2014

Délibération n° 2014-0127

commission principale :	finances, institutions et ressources
objet :	**Assemblée générale de l'association Lyon place financière et tertiaire - Désignation d'un représentant du Conseil**
service :	Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

L'association Lyon place financière et tertiaire a été créée le 22 octobre 1987, la Communauté urbaine de Lyon est adhérente depuis 2009.

Cette association a pour objet de favoriser le développement et le rayonnement des activités financières ou tertiaires exercées en région Rhône-Alpes, dans l'objectif de contribuer à la notoriété et au renforcement de l'attractivité de la région.

Lyon place financière et tertiaire a pour vocation d'être un catalyseur d'échanges et de réflexions, un vecteur de déploiement d'idées et de thématiques innovantes dans le monde des affaires.

Son activité consiste à représenter les acteurs économiques et financiers régionaux, à mobiliser ses adhérents à travers des lieux d'échanges et de débats et à promouvoir le rôle de l'agglomération lyonnaise comme pôle de savoir-faire auprès des entrepreneurs et des investisseurs.

Modalités de représentation

L'association comprend des membres actifs, partenaires, de soutien et des membres d'honneur. Elle est administrée par un Conseil d'administration de 15 membres au moins et de 45 membres au plus élus pour 2 ans par l'assemblée générale ordinaire parmi ses membres actifs.

Il convient donc de désigner un représentant de la Communauté urbaine, membre actif de l'association, au sein de l'assemblée générale de l'association Lyon place financière et tertiaire ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur David Kimelfeld en tant que titulaire pour représenter la Communauté urbaine de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'assemblée générale de l'association Lyon place financière et tertiaire.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.